

DU Prise en charge Médico-judiciaire des victimes de Violences sexuelles

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Médecine

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Prerequisites for enrolment :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Level of education obtained after completion :

Niveau I

City :

Créteil – Campus Henri Mondor

Length of studies :

1 an

Accessible as :

Employee training

Présentation de la formation

La prise en charge des victimes de violences sexuelles fait appel à un ensemble de professionnels de domaines différents. Chacun doit disposer des formations et informations spécifiques à son domaine pour assurer une prise en charge optimale.

Pour autant cette prise en charge constituant une chaîne de maillons interdépendants, la connaissance par les professionnels des étapes antérieures et postérieures à leur intervention propre est essentielle.

Le but de cet enseignement est pour chaque domaine d'intervention de détailler les éléments pratiques de la prise en charge et de démontrer la nécessité d'une connaissance de la totalité du parcours par chacun des intervenants dans une démarche de soins et de traitement, y compris judiciaire, transversale :

- Epidémiologie des violences sexuelles
- Prise en charge médicales et territoire.
- Prise en charge médicale gynécologique en urgence
- Prise en charge médicales non gynécologique des violences sexuelles
- Prise en charge Pédiatrique
- Droit de l'atteinte aux personnes
- Statistiques des violences sexuelles
- Traitement judiciaire des violences sexuelles
- Impact psychologique des violences sexuelles
- Sexologie et violences sexuelles
- Accompagnement social et associatif des victimes

Capacité d'accueil

45

Targeted skill(s)

- Savoir répondre à et orienter une victime dans sa demande initiale
- Savoir pratiquer une prise en charge en urgence gynécologique une victime
- Savoir pratiquer une prise en charge en urgence non gynécologique une victime
- Connaitre les aspects de la prise en charge psychologique d'une victime d'agression sexuelle
- Connaitre le suivi médical et l'accompagnement social et associatifs des victimes
- Connaitre le traitement judiciaire des agressions sexuelles en matière pénale et indemnitaire.

Compétences évaluées en fin de formation : prises en charges initiales sur le plan somatique, gynécologique et psychologique ; conduite à tenir dans l'examen effectué et les prélèvements à réaliser ; indication d'une prise en charge médicale ; évaluation du retentissement psychologique et rôle de prévention et connaissance des textes législatifs en relation avec les violences sexuelles et positionnement du médecin.

Organisation de la formation

Une journée 2 fois par mois de 7h : 9h30 à 17h30 :

1. Epidémiologie des violences sexuelles
2. Prise en charge médicales et territoire.
3. Savoir écouter et s'adresser à une victime
4. Prise en charge médicale gynécologique en urgence (protocoles, la conduite des examens)
5. Prise en charge médicales non gynécologique des violences sexuelles (proctologie, gastroenterologie, chirurgie viscérale)
6. Prise en charge Pédiatrique
7. Droit de l'atteinte aux personnes
8. Statistiques des violences sexuelles
9. Traitement judiciaire des violences sexuelles
10. Impact psychologique des violences sexuelles
11. Sexologie et violences sexuelles
12. Les violences sexuelles pendant la grossesse et après la grossesse
13. Accompagnement social et associatif des victimes
14. Eléments de criminologie ; les auteurs

- Localisation de la formation : à l'UPEC

Test

- Examen en mai
 - Mémoire à remettre avant le 1er juillet au directeur de mémoire.
- La note est une moyenne des 2 notes obtenues sur 20.

Calendrier pédagogique

- Durée de la formation : 1 an
- Dates de début et de fin de formation : fin septembre à fin avril
- Volume horaire : 84h

Modalités d'admission en formation continue

- Tout diplôme du domaine médical, paramédical, social judiciaire
- Urgentistes, généralistes, gynécologues, obstétriciens, pédiatres, médecins légistes

Tarifs 2019-2020 :

- Formation continue autofinancement : 943 euros
- Formation continue prise en charge par l'employeur ou autre : 1 043 euros

Candidature

- > Les modalités d'inscription : étape par étape

Director of studies

Annie SOUSSY

Jérôme LORIAU : jloriau@gmail.com

Secrétariat

Fabienne CARNINO

Secrétariat du Docteur Annie SOUSSY Chef de Service

Unité Médico-Judiciaire de Créteil

Ligne directe : 01 45 17 52 89

Télécopie : 01 45 17 52 80

fabienne.carnino@chicreteil.fr

